



COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260923-D2026_039-DE

Séance du 23 septembre 2026

Date de la convocation	16/09/2026	Nombre de Conseillers en exercice	11
Date d'affichage	16/09/2026	Nombre de Conseillers présents	11
		Nombre de votants	11

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents :

Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Hélène MORVAN, Mme Anne GAUTIER, Mr Denis CHÉLIN, Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Joseph TYDOU, Mme Zofia PINSON, Mr Jean-François THOMAS, Mme Christiane LE MENER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mr Joseph TYDOU

Secrétaire de séance adjoint : Mr Bruno RAOULT

Délibération n° D2026_039

Ecole : Demande de subventions projet DASTUM

A l'école, il y a eu un projet **DASTUM** avec l'intervention de Mme Berardy et Annie Ebrel suivi d'une veillée en hommage à Marcel Guillou à la salle des fêtes de LANRIVAIN le vendredi 22 mai.

Ce projet **DASTUM** s'élevait à 6 700 € avec une subvention de la DRAC de 5 000 €, l'association DIV YEZH pour 500.00 € et de l'Ehpad Saint-Nicolas pour 200.00 €.

L'école demande la prise en charge par la commune du solde soit 1 000.00 €.

Après débat, le conseil valide par 8 voix pour et 3 abstentions la demande de subventions de l'école d'un montant de 1 000 €.

Mr Jean-François THOMAS, Mme Zofia PINSON ET Mr Denis CHELIN se sont abstenus.

Le secrétaire de séance,

Joseph TYDOU.

Le Maire,

Philippe LE JONCOUR.

